



RAPPORT MORAL 2011 PRÉSENTÉ LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 JUIN 2012

C'est devenu une habitude, dans nos rapports moraux, de dire que l'année qui s'est achevée s'est inscrite dans la continuité de la précédente. Durant l'année 2011, comme précédemment, nous avons patiemment poursuivi nos projets et de nos travaux de recherche, en même temps que nous consolidions et multiplions nos liens avec nos partenaires et amis.

Presque chaque année désormais une partie de notre activité consiste en colloques et journées d'étude, soit projetés par nous, soit projetés par diverses institutions qui nous invitent à y collaborer, ce qui est une preuve de l'estime dans laquelle notre action est tenue. Ainsi le Musée des Beaux-Arts de Nantes et *Le Printemps des Arts* nous avaient-ils demandé d'être coorganisateur du colloque qui s'est tenu à Nantes les 16 et 17 mai 2011, en partenariat avec l'Institut National d'Histoire de l'Art, colloque intitulé *Le Tableau et la Scène, Peinture et mise en scène du répertoire héroïque dans la première moitié du XVIII^e siècle, Autour des figures des Coyvel*. Cette manifestation, malgré les lenteurs de l'organisation, que nous avons signalées dans le précédent rapport, a connu un réel succès et a montré aux chercheurs présents ce qu'apportait de vraiment nouveau et fécond l'approche pratique et pluridisciplinaire qui est la nôtre. La publication des actes a été pendant quelques mois à l'étude et elle devrait se faire bientôt dans le cadre des *Annales* de notre association.

Une autre grande entreprise, qui est en cours depuis le printemps 2011, est la préparation du colloque auquel le CMBV nous a demandé de prêter notre concours scientifique et qui se tiendra du 17 au 19 décembre prochain, chevillé à la saison d'automne dont le thème est la danse. Ce colloque, intitulé *La danse française et son rayonnement (1600-1800), Nouvelles sources, nouvelles perspectives*, aura pour but de faire le point sur les avancées de la recherche dans ce domaine depuis ces dix dernières années. L'appel international à communications, lancé dans les règles et conformément à notre principe qui est de faire surgir les talents qui pourraient être ignorés, a connu un succès incontestable. Pour l'établissement du programme, les communications retenues sont celles qui privilégient la pratique, le croisement des sources et leur étude critique. Le Centre de Recherche du Château de Versailles est également partenaire de ce colloque et nous nous réjouissons de cette collaboration renouvelée (la dernière datait de 2009). Diverses équipes de recherche universitaires demandent également à soutenir cette manifestation, ce qui est déjà le cas, tout naturellement, pour le Centre National de la Danse qui était prêt à mettre ses salles à notre disposition des locaux, avec un empressement auquel nous ne pouvons qu'être sensibles.

Mentionnons enfin un colloque passé mais qui a eu son aboutissement en 2011 : le colloque sur Noverre de l'automne 2010, organisé par divers partenaires prestigieux, sous la direction de Marie-Thérèse Mourey et sur une idée que nous avons proposée. La publication des actes de ce colloque a eu lieu sans tarder dans la revue *Musicorum*, réalisée avec le soutien de l'Université de Tours, grâce à la diligence de Marie-Thérèse Mourey et de Laurine Quetin, directrice de la revue. Ce n'est pas à proprement parler une réalisation de notre association, mais cela fait partie de ces projets que nous nous réjouissons de voir d'autres organismes ou institutions reprendre à leur compte

C'est également le cas du projet de rencontre sur le traité *Instruction pour danser*, projet inscrit dans le plan quadriennal du CESR, et qui prendra la forme d'une journée d'étude prévue pour le 15 décembre prochain. En attendant, pour préparer cette journée, certainement trop courte, qui réunira les principales personnes qui étudient ce texte, Christine Bayle, Naïk Raviart, Nicole Winkler et peut-être, à distance, Angene Feeves, nous avons suscité, de façon informelle, des contacts et des rencontres de travail entre les deux premières, ce qui permet de débroussailler ou du moins de poser les problèmes de méthodologie et d'interprétation qui devaient nécessairement surgir.

Pour ce qui est de nos publications, nous n'en avons réalisé aucune en 2011 : la prochaine devrait être celle des actes du *Tableau et la Scène*, que nous espérons la plus rapide possible. Nous nous sommes résolus à la faire passer avant celle de l'atelier-rencontre de 2009, *Le Corps en spectacle*, dont les textes sont plus difficiles à réunir et demandent une mise au point plus longue. Par ailleurs, nous avons été dessaisis, à notre grande satisfaction, de la publication des actes de la journée d'étude *Bacilly et les Remarques curieuses sur l'art de bien chanter*, tenue à Tours en 2008. Le CESR, qui avait bien voulu reprendre à son compte l'organisation de cette journée d'étude, a préféré se charger de cette publication, qui lui revenait de droit. Les textes sont prêts et devraient bientôt être mis en ligne, sur le site de l'édition Bacilly dont nous allons parler bientôt. Pour nous, outre une nouvelle reconnaissance, c'est une charge financière de moins et l'assurance d'une plus grande diffusion.

Dans nos projets de publications, nous avons également le *Dictionnaire des rimes* de La Noue. Ce projet demeure et nous en avons les matériaux, mais le temps manque pour en assurer la réalisation matérielle.

Enfin, en matière de « communication », nous devons rendre hommage au travail discret et diligent de notre nouveau maître toilier, Pierre Chaumont, qui a amélioré l'ordonnance de notre site et qui assure son actualisation. Et bien entendu nous devons rappeler, comme chaque année, les services que rend la liste de diffusion électronique tenue par Laura Naudeix, services qu'attendent de nous les chercheurs, les artistes et les organisateurs de spectacles. C'est un service gratuit que nous rendons à nos amis, tant à ceux qui reçoivent les annonces qu'à ceux qui nous demandent de les diffuser. Et nous savons que nos amis continueront à nous en être reconnaissants en renouvelant leur adhésion à notre association.

Nous devons maintenant faire le point sur les programmes de recherche que nous menons, à l'origine desquels nous nous trouvons ou dans lesquels nous sommes impliqués. La grande nouveauté de cette année est le projet d'édition en ligne de *L'art de bien chanter* de Bacilly. Là encore, c'est un projet que le CESR avait repris à son compte en l'inscrivant dans son plan quadriennal. Ce choix a été consacré par le CNRS qui, grâce à l'appui actif du directeur du CESR ainsi que de plusieurs personnalités scientifiques dont nous avons demandé la caution et que nous devons remercier ici, a accordé une délégation d'un an à celui qui vous parle pour mettre en place ce projet d'édition et l'avancer de façon significative. La mise en ligne devrait commencer en 2013 et les actes de la journée de 2008 constituer une sorte d'avant-goût pour habituer les visiteurs à fréquenter ce site.

L'autre grand programme en cours est *La technique de la danse française à la lumière des traités allemands*. La mise au net de la publication qui doit en résulter, publication qui, rappelons-le, pourrait être l'oeuvre d'une vie, est désormais ralentie par le travail nécessaire sur l'édition de Bacilly. Mais ce ralentissement n'est que provisoire.

Notre activité de recherche consiste également en « expertise ». À ce titre, nous participons au programme de recherche *De la Plume à l'image*, programme de longue haleine mené par la compagnie *L'Éventail*, qui consiste à relire et à réaliser une par une,

chronologiquement, les chorégraphies publiées en notation Feuillet à partir de 1700. Ce programme fait surgir des interrogations qui recourent, assez naturellement, celles qui ont surgi des autres recherches menées par ailleurs sur la technique de la danse française au début du XVIII^e siècle. Par delà son but propre, qui est d'envisager les évolutions ou du moins les différences au fil des publications, c'est une sorte de lieu de fermentation d'idées. C'est ainsi qu'il a suscité une réflexion sur la nécessité d'étudier informatiquement et statistiquement les chorégraphies conservées en notation Feuillet, ce qui pourrait donner lieu à un nouveau projet d'envergure.

Notre activité d'« expertise » consiste enfin à apporter notre caution scientifique à des dossiers de projets. Ainsi nous avons soutenu trois dossiers de demande de bourse de subvention pour recherche auprès du Centre National de la Danse, dont deux ont reçu une réponse favorable.

Comme d'habitude, on peut constater que nos activités de recherche portent pour une grande partie sur la danse. Rappelons que ce n'est pas un choix et que la vocation de notre association n'est pas de servir la danse plus qu'une autre composante des arts de la scène (le colloque de Nantes *Le Tableau et la Scène* et l'édition de Bacilly pourraient servir de contre-exemples). C'est simplement un fait qui résulte de ce que les danseurs sont particulièrement à la recherche de matériaux nouveaux et prêts à proposer des projets en ce sens. C'est donc un paradoxe qu'une discipline aussi fertile en sujets de recherche, et qui devrait constituer pour la danse l'équivalent de ce qu'est la musicologie pour la musique, ne soit pratiquement pas reconnue par l'université française.

À ce paradoxe s'ajoute le fait que, quand des artistes interprètes participent à des colloques, ils ne sont pas rémunérés pour cela, alors que les chercheurs institutionnels le sont dans leur traitement mensuel en raison de leurs obligations de service. Cette injustice vaut pour tous les chercheurs indépendants, y compris les chercheurs de métier qui travaillent au contrat. Elle nuit à la science car beaucoup d'entre eux ouvrent des perspectives nouvelles et sont néanmoins limités dans leur travail par la nécessité de remplir des contrats alimentaires. Ainsi, cette année, non seulement lors de la préparation de colloques nous n'avons pas pu faire admettre que les intervenants non institutionnels reçoivent une rétribution minimale, mais certains même sont désormais menacés de devoir payer au moins partiellement leur frais de transport.

Pour compléter, il faut mentionner l'activité de nos membres et leur participation à des manifestations en France et à l'étranger. Par exemple, comme chaque année, nous devons signaler la participation remarquée de certains d'entre nous au symposium de Rothenfels. Nous étions également représentés au colloque international sur *Modernité du théâtre au XVIII^e siècle* à Québec, par Irène Ginger, Guillaume Jablonka, Bertrand Poro, ainsi que Françoise Rubellin accompagnée de son équipe. Nous pouvons encore relever les liens entre nos activités et celle du CND dans un autre contexte : trois des quatre commissaires de l'exposition « Scènes de bal, bals en scène » qui s'est tenue au CND de février à avril 2011, puis au Théâtre national de Chaillot de mai à juin de la même année, sont membres de notre association : Virginie Garandau, Marie-Françoise Bouchon et Nathalie Lecomte. Ces deux dernières ont en particulier conçu les panneaux et les sections du catalogue relatifs aux danses et au bal sous l'Ancien régime, à leurs liens avec la scène et à leur relecture contemporaine grâce à Francine Lancelot et à ses émules.

Il reste à faire le point sur les projets qui sont restés en suspens, ce qui ne veut pas dire qu'ils sont abandonnés.

Nous avons déjà mentionné la publication des actes *Le Corps dans la mise en spectacle* et celle du *Dictionnaire des rimes* de La Noue. Un autre grand projet est la publication du

manuscrit « Ferrère », qui nous tient à cœur depuis longtemps, mais qui est en suspens faute de financements ou d'une institution qui veuille bien le reprendre à son compte.

Nous espérons également que, comme initialement prévu, le colloque de 2010 consacré à la carrière de Noverre pourra être suivi d'une seconde session consacrée cette fois-ci à son esthétique, à ses théories et à la poétique du ballet et de la danse pantomime au XVIII^e siècle.

Enfin, nous avons vu qu'est apparu un nouveau projet, une étude informatique et statistique des chorégraphies conservées en notation Feuillet, pour lequel, si les têtes et les idées ne manquent pas, les structures et les financements restent à trouver.

Voilà donc une année de travail plus discret, moins « visible » (comme on dit en jargon) que les précédentes (excepté le colloque de Nantes), mais non moins dense, et qui prépare des réalisations qui devraient être tangibles dans quelques mois. Au fil de ces mois, nous avons pu consolider nos liens avec des associations amies ou des institutions prestigieuses, ou bien nouer de nouvelles collaborations. Nous devons une gratitude particulière au CESR, sous l'impulsion de son directeur, du fait qu'il ait repris à son compte plusieurs de nos projets. Le fait que le CMBV nous ait demandé de jouer un rôle scientifique de premier plan dans la préparation du colloque *La danse française et son rayonnement* est également une preuve de l'estime dans laquelle nous sommes tenus et nous permet d'amorcer des collaborations jusqu'ici esquissées. Outre nos contacts toujours chaleureux et confiants avec le Centre National de la Danse, nous pourrions mentionner également nos entretiens cordiaux avec les équipes de recherche de l'IRMPF ; et bien sûr notre solidarité avec l'Association des Chercheurs en Danse, avec laquelle nous avons conclu un accord d'adhésion réciproque et aux activités de laquelle nous essayons de participer dans la mesure du temps dont nous disposons.

Il est de règle dans la conclusion d'un rapport moral d'apprécier l'état de santé de notre association et de lancer un appel à cotisations. Nous pouvons être raisonnablement satisfaits. Nous n'avons eu cette année ni à engager des fonds pour publication ni à payer des frais dispendieux pour l'organisation de colloques. Par ailleurs, la vigilance de notre trésorière a amélioré les rentrées de cotisations. Néanmoins, de nouveaux frais sont à prévoir en 2012 et 2013, tant pour publications que pour couvrir certains défraiements et, à l'occasion, pour verser une modeste rémunération aux artistes qui participent à nos rencontres de recherche. Par ailleurs, notre nombre d'adhérents reste modeste. Rappelons pourtant que 66 % des sommes versées par les personnes imposables en France sont déductibles de l'impôt sur le revenu au titre de dons. Cela devrait nous aider à parvenir à un nombre annuel moyen d'adhérents qui réponde à notre influence réelle et aux services que nous rendons, services qui, outre nos réalisations, consistent pour une bonne part, de façon discrète, mais efficace, à mettre en relation des personnalités, des institutions et des projets différents, et à faire circuler l'information. Il convient donc de demander à nos adhérents, à nos amis, à ceux qui parlent incessamment de nous autour d'eux, de poursuivre leurs efforts.